

LIVRET D'ACCUEIL DE DAMMARTIN-EN-SERVE



Livret conçu par la
Mairie de
Dammartin-en-Serve

Sommaire

Notre Histoire	3
Localisation de Dammartin-en-Serve	4
La Mairie	5
Conseillers municipaux	6
L'École	7
Règles de vie	9
Salle des fêtes	11
Les lieux importants	12
La CCPH	15
Les solidarités	17
Les associations sportives	18
Les associations culturelles	19
Les entreprises et commerces	21
Les numéros et adresses utiles	23

Notre histoire

Origines

D'après les archives locales, le nom de la commune vient certainement de son patron Saint-Martin et provient du latin Domus Martinus, ainsi que Sylva qui signifie « forêt ». Elle s'appela Saint-Martin de Dampmartin, puis simplement Dampmartin.

Des pierres de grande taille, arrangées de façon à représenter d'anciens tombeaux, bordaient le rû d'Ouille, et laissaient à penser qu'il existait déjà un village au cours de la période gauloise.

À l'époque féodale, la terre appartenait au seigneur de Montchauvet, qui aurait fait une donation au clergé, la commune serait alors devenue la propriété de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au XI^e siècle. Un monastère y fut fondé au XII^e siècle, qui serait l'origine de l'abbaye de Dammartin et du village. L'abbaye serait devenue le centre autour duquel se seraient groupées les cabanes des serfs, puis les maisons des paysans. Le monastère fut converti en ferme à la révolution.



Ancienne carte du village

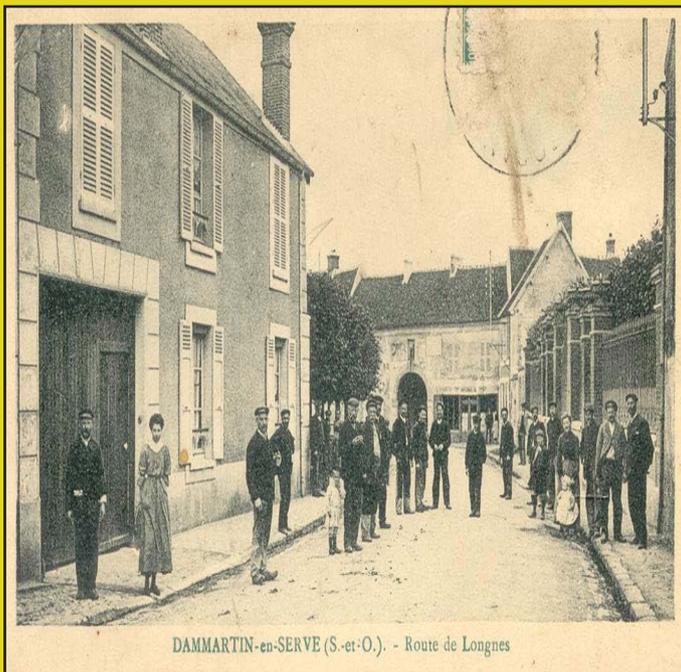


Photo du village, 1910

Au XVI^e siècle

Le roi Louis XII autorisa les moines de l'abbaye à établir dans cette commune, en 1512, pour l'écoulement de leurs produits, un marché qui permit au village de connaître un essor économique important, également grâce à la création de deux foires. Les belles halles en charpente qui existaient encore, vers le milieu du XIX^e siècle, dataient de cette époque.

En 1552, lors de la guerre des Princes, les troupes du duc de Nemours, venant de Mantes et se rendant à Orléans, pour y joindre les compagnies commandées par Gaston, traversèrent Dammartin et allèrent camper à Houdan.

Pendant les deux ou trois journées qui précédèrent la bataille d'Ivry en 1590, l'armée du duc de Mayenne qui dirigeait la ligue catholique, opposée à l'armée royale d'Henri II, fut cantonnée aux environs de Dammartin.

Durant les derniers siècles

Dammartin, que l'on appelait aussi Dammartin-en-Pincerai fit suivre son nom, au moment de la création de son bureau de poste, en 1881, de celui de l'ancienne région de Serve, à laquelle il appartenait.

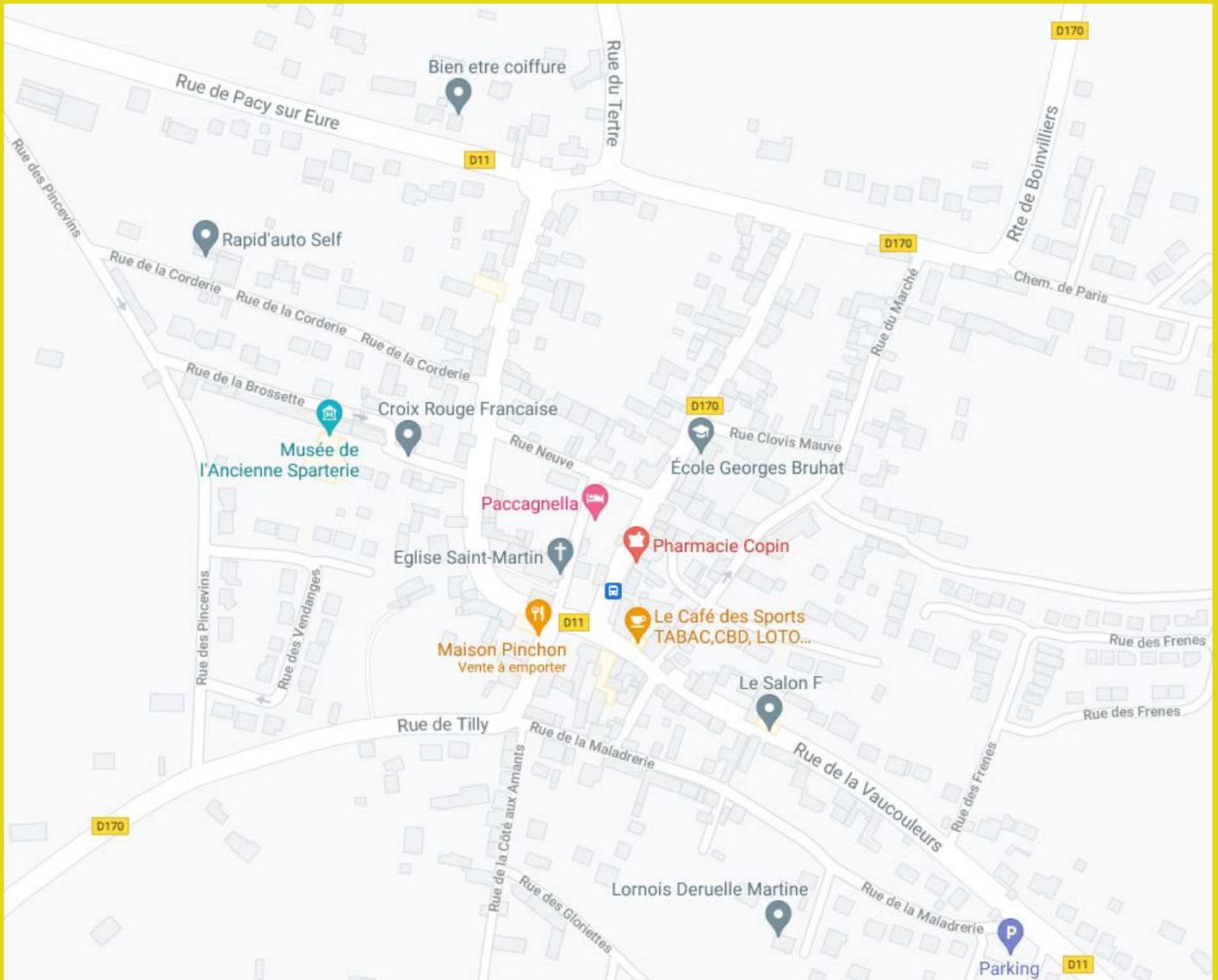
En février 1893, au lieu dit « la Lapinière », une sépulture qui contenait un certain nombre de squelettes et de morceaux de charbon fut découverte.

Sur le territoire de Dammartin-en-Serve, des haches et des instruments de silex ont également été trouvés.

Le vendredi 18 août 1944, eut lieu la libération de Dammartin-en-Serve par la 3^e armée américaine commandée par le Général George Patton.

Au début du siècle, Dammartin était le centre le plus important entre Mantes et Houdan.

Dammartin-en-Serve



Carte du village proche de Dammartin-en-Serve capturé sur Google Maps, Août 2021

Dammartin-en-Serve se répartit en un centre village et le hameau du Tertre.

La commune est située sur un plateau raviné au sud par le rû d'Ouille qui se jette dans la Vaucouleurs, affluent de la Seine, et au nord qui monte en pente douce jusqu'à l'altitude de 168 m sur le Tertre de Dammartin.

L'altitude moyenne du centre-ville est de 131 m.

Dammartin-en-Serve est sur une zone argileuse en dessous de laquelle succèdent des calcaires et des sables riches en fossiles.

La Mairie



Photo d'extérieur et de face de la mairie de Dammartin-en-Serve

1 Place de la Libération, 78111 DAMMARTIN-EN-SERVE
01 30 42 51 36
mairie.dammartin-en-serve@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Le lundi de 10h00 à 12h00
Le mardi de 16h30 à 19h00
Le jeudi de 10h00 à 12h00
Le vendredi de 14h00 à 18h00
Le samedi de 10h00 à 12h00

La mairie de Dammartin-en-Serve vous accueille et vous conseille dans vos démarches administratives.

Elle peut aussi vous renseigner sur des questions propres au village.

N'hésitez pas à consulter en premier lieu notre site internet si vous avez une question :

<https://www.dammartin-en-serve.fr/>



L'agence communale postale se trouve depuis quelques années dans la mairie. La levée du courrier est à 15h55 en semaine et 10h55 le samedi. Elle ouvre :

Lundi : de 14 h 30 à 17 h
Mercredi : de 14 h 30 à 17 h
Vendredi : de 14 h 30 à 17 h

Mardi : de 14 h 30 à 17 h
Jeudi : de 14 h 30 à 17 h
Samedi : de 9 h à 12 h

Fermé le dimanche

Le conseil municipal

Maire



Mme Ghislaine SIWICK

Conseillère municipale



Mme Sandrine LEFEVRE

Conseiller municipal



M Josselin TAXIS

Conseillère municipale



Mme Wendy CHELZA

Maire adjoint



M Michel MONGREVILLE

Conseiller municipal



M Guy IVART

Conseillère municipale



Mme Brigitte LESCAUX

Conseiller municipal



M Bruno CHARMARD

Maire adjointe



Mme Nicole JOUAN

Conseillère municipale



Mme Amandine LAVOISÉ

Conseiller municipal



M Tahar BOUIA

Conseillère municipale



Mme Isabelle DEMOGUE

Conseiller municipal



M Sylvain CHENU

Conseillère municipale



Mme Dorothée RIVIERE

L'École



Photo de l'entrée de l'école Georges Bruhat

L'école primaire Georges Bruhat est situé au 14 Grande Rue à Dammartin-en-Serve.

Elle accueille les enfants de la petite section de maternelle au CM2.

Elle compte en moyenne plus de 200 enfants inscrits.

Le nom de l'école vient de Georges Bruhat, célèbre physicien français du XXème siècle.

C'est du côté du père de Georges Bruhat qu'il possède des origines Dammartinoise.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h30	temps périscolaire	temps périscolaire	temps périscolaire	temps périscolaire
8h30 - 11h30	école	école	école	école
11h30 - 13h30	pause méridienne	pause méridienne	pause méridienne	pause méridienne
13h30 - 16h30	école	école	école	école
16h30 - 19h00	temps périscolaire	temps périscolaire	temps périscolaire	temps périscolaire

Tableau des horaires de l'école Georges Bruhat

Le SIGEIS

Le SIGEIS ou Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ensemble des Installations Scolaires, est un syndicat regroupant 3 communes : Dammartin-en-Serve, Montchauvet et Flins-Neuve-Église.

Pour chaque commune, deux délégués siègent au syndicat. Toutes les décisions de fonctionnement et d'investissement sont prises par délibérations en Conseil Syndical.

Il a en charge la gestion du fonctionnement de l'école Georges Bruhat, du périscolaire (cantine, étude, garderie...), du personnel (recrutement, salaires...), des travaux (créations, entretien...).

Trois services sont proposés : Cantine à la pause méridienne (de 11h30 à 13h20) répartis en deux services d'1 heure chacun, la garderie ouverte le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h30 à 19h00 et l'étude de 16h30 à 17h45.

L'inscription des enfants à l'école primaire a lieu au SIGEIS, les permanences sont assurées à la Mairie : Lundi de 9h15 à 12h15 et de 13h à 17h30 / Jeudi de 9h15 à 12h15 et de 13h à 17h30

1 place de la Libération, 78111 Dammartin-en-Serve
01 30 33 79 22

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de la SIGEIS : <https://sigeis.fr/>

Documents à fournir : livret de famille, carnet de santé (vaccinations à jour) et justificatif de domicile.

Ensuite, le dossier est transmis à l'école. La directrice prendra directement contact avec les parents afin de convenir d'un rendez-vous.

Les transports

Ligne de bus

Lignes de bus :

Les lignes de bus qui transitent par Dammartin-en-Serve desservent les destinations suivantes :

- Lommoye-Magnanville-Mantes la Jolie (ligne 90-91)

- Dreux - Poissy (ligne 88)

- St Illiers - Bréval (ligne 89)

- Dammartin-en-Serve - Montfort L'Amaury (ligne 2)

Pour plus d'informations consulter le site transilien.com

Transports scolaires

École Georges Bruhat :

Aller : 8h25 / Retour : 16h35

Collège Les Nénuphars, Bréval :

Aller : 8h05 - 8h46 / Retour : 16h27 - 17h27
(11h57 - 12h57 le mercredi)

Lycée Léopold Sédar Senghor, Magnanville :

Aller : 7h42 - 8h49 / Retour : 17h18 - 18h23
(13h23 le mercredi et le samedi)

Règles de vie

Déchets et environnement

La collecte des ordures ménagères et des déchets emballages s'effectue tous les jeudis matin.

Pour le hameau du tertre c'est le vendredi matin.

Le brûlage des déchets ménagers et assimilés, des déchets de chantiers et des déchets végétaux est interdit. Vous avez la possibilité de déposer vos débris végétaux (herbes, feuilles, plantes diverses, branchages, etc.) à la déchetterie en dehors des périodes de collecte. Veuillez vous renseigner en mairie pour le coût.



L'eau a un prix... : même si l'eau ne manque pas à

Dammartin, modérez votre consommation et ne contribuez pas à polluer la nappe phréatique : utilisez des lessives biodégradables, nettoyez ou vidangez vos véhicules sur les emplacements spécialement aménagés pour recueillir les eaux polluées par les hydrocarbures . Vous pouvez consulter l'analyse de l'eau régulièrement affichée à la Mairie.

Donnez-vous de l'air : entretenez vos installations de chauffage et vos véhicules. Dotez-les des dispositifs anti-pollution les plus récents.

Garder les conduits efficaces ! Ne jetez pas dans vos toilettes les lingettes de nettoyage et autres éléments indésirables. Cela peut bloquer les conduits d'évacuation des eaux.

Certains travaux d'aménagement du jardin sont soumis à des prescriptions particulières. Les arbres ou autres végétations dépassant sur la voie publique ne doivent pas gêner la libre circulation des piétons, voitures ou camions, l'éclairage public, la signalisation routière ou les divers réseaux aériens. Veillez à tailler la végétation débordante dans de bonnes conditions de sécurité. Votre responsabilité est en jeu. Si vous devez abattre un arbre, demandez l'autorisation en mairie.

Si l'entretien de votre jardin est effectué par une entreprise spécialisée, celle-ci doit assurer elle-même l'enlèvement des débris végétaux et non les déposer sur la voie publique.

L'emploi de tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres appareils bruyants en usage dans les jardins est autorisé dans certaines plages horaires : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10 à 12h.



Pollution sonore

Gare au bruit ! En dehors des horaires suivants :

jours ouvrables (8h30 à 12h et de 14h à 19h30),

samedi (9h à 12h et de 15h à 19h),

dimanche et jours fériés (10h à 12h),

Les bruits provenant des activités de bricolage et d'utilisation d'engins bruyants sont interdits. De même sont répréhensibles les travaux d'aménagement ou d'équipement ménager susceptibles de détériorer la qualité acoustique des locaux d'habitation, les aboiements continuels d'animaux domestiques, les pots d'échappement « trafiqués » sur les cyclomoteurs, le tapage nocturne, y compris à l'occasion de fêtes et de réceptions.

Règles de vie

Les animaux

Animaux nuisibles, attention : porteurs de microbes ou malfaisants pour les édifices, les animaux errants, les pigeons, les rongeurs et autres insectes sont attirés par les débris et l'eau stagnante. Soyez vigilants.

Pour des raisons de sécurité et de courtoisie, tenez votre chien en laisse, en toutes circonstances et en tous lieux.

Pour les chiens qualifiés de dangereux* leur déclaration est obligatoire en mairie. Ils doivent de plus être tatoués, vaccinés, assurés, stérilisés, muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Petits ou grands, nos amis les chiens n'ont pas droit d'accéder aux magasins d'alimentation.

Pensez aux « espaces canins », où sont mis à votre disposition des distributeurs de canipoches (sacs destinés à recueillir les déjections canines), situés dans le parc de l'église et à proximité du terrain de pétanque.

Chacun se doit de contribuer à la propreté de la Ville. Les déjections canines sont interdites sur le domaine public à l'exception des caniveaux. Aussi, conduisez votre chien vers « les espaces canins », spécialement aménagés :

Des distributeurs de canipoches sont disponibles dans le parc de l'église et à proximité du terrain de pétanque. Pour les toutous, seul le caniveau est autorisé, à l'exception des passages pour piétons et des emplacements d'arrêts d'autobus...



La salle des fêtes



Photo de l'extérieur de l'avant de la salle des fêtes de Dammartin-en-Serve

Construite en 1994 rue Yolande Morice, la salle des fêtes de Dammartin-en-Serve est un lieu incontournable.

Elle est utilisée par les associations du village pour les activités ou cours mais aussi pour des lots ou encore des bals dansants.

La location de la salle est possible pour tous les dammartinois, s'adresser en mairie pour plus d'informations.

Composé d'un rez de chaussé accessible aux personnes à mobilité réduite, elle offre une capacité d'accueil de 240 personnes avec une salle parquetée de 100 m², un bar, une cuisine équipée et un vestiaire.

L'étage supérieur est réservé au Musée de la Sparterie et au Centre de Recherche Historique et Sociologique de Dammartin-en-Serve (CHRISODES, voir page Associations culturelles). Les visites se font sur rendez-vous au 06 45 50 77 95.

A l'extérieur se trouve un parking ainsi qu'un grand espace vert.



Photo de l'extérieur de l'arrière de la salle des fêtes de Dammartin-en-Serve

Lieux importants :

Le Stade



Photo prise à l'entrée du stade de Dammartin-en-Serve, 9 Résidence Arthur Lacoudre

Le stade de Dammartin-en-Serve est assez grand pour pouvoir faire des matchs de football d'une grande envergure.

C'est aussi le terrain d'entrainement de l'AS Dammartinois.

Plusieurs autres terrains de foot sont accessibles sur les côtés du stade et au fond du stade.



Photo du terrain de tennis,
9 résidence Arthur Lacoudre



Photo du city,
9 résidence Arthur Lacoudre

2 terrains de tennis sont disponibles au fond du stade.

C'est un city récemment construit qui vous accueillera pour faire du football ou encore du basketball.

Lieux importants : L'église



Photo prise de l'extérieur de l'église de Dammartin-en-Serve

Histoire :

L'église porte le nom de Saint-Martin, religieux connu pour avoir déchiré son manteau et en avoir donné la moitié à un mendiant pour le réchauffer. Le blason de la commune reprend d'ailleurs ce symbole. Elle dépend du diocèse de Versailles.

Le clocher abrite trois cloches prénommées Marie, refondue en l'an 1703, Louise Lucienne Théodorine, fondue en l'an 1897 et Marguerite Lucienne Charlotte, fondue en l'an 1897.

L'église de plan basilical comporte une charpente métallique créée après la Seconde Guerre mondiale et un clocher assez trapu de base carrée.

Le chœur a conservé son aspect gothique tardif. Les clefs de voûte des chapelles latérales et du chœur retombent en clocheton.

La clef de voûte du chœur, où se rejoignent sept arcs, est formée de niches dans lesquelles se trouvent des statues.



Photo prise de l'intérieur de l'église de Dammartin-en-Serve

Visites et messes :

L'église est ouverte tous les jours aux visiteurs de 8h30 à 18h.

La messe est quant à elle célébrée à Dammartin les dimanches à 10h30 et le jeudi matin à 8h45 (sauf le 1er jeudi du mois).

Cette messe peut être déplacée selon nécessités (voir le planning mensuel déposé au fond de l'église).

Lieux importants :

Le monument aux morts

Ce monument a été construit après la Première Guerre mondiale.

C'est un symbole de souvenir et de fierté pour tous ceux qui sont morts en défendant la France.

Chaque fête nationale, les habitants viennent se recueillir sur le monument.

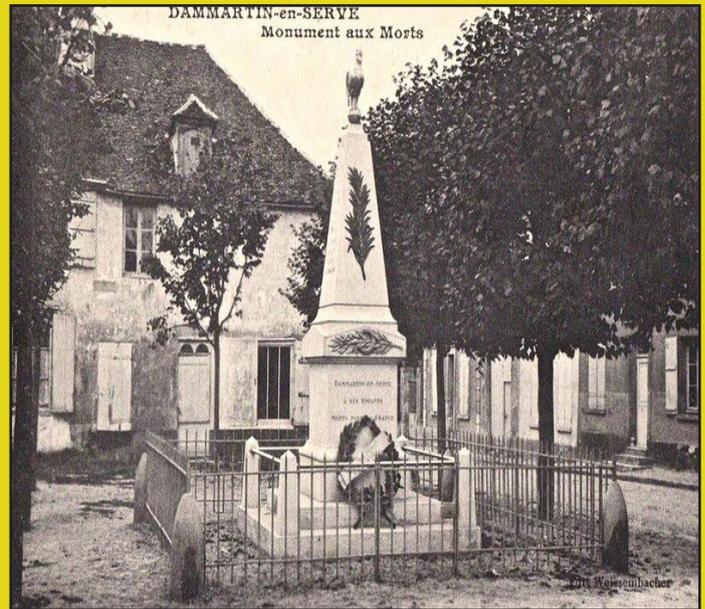
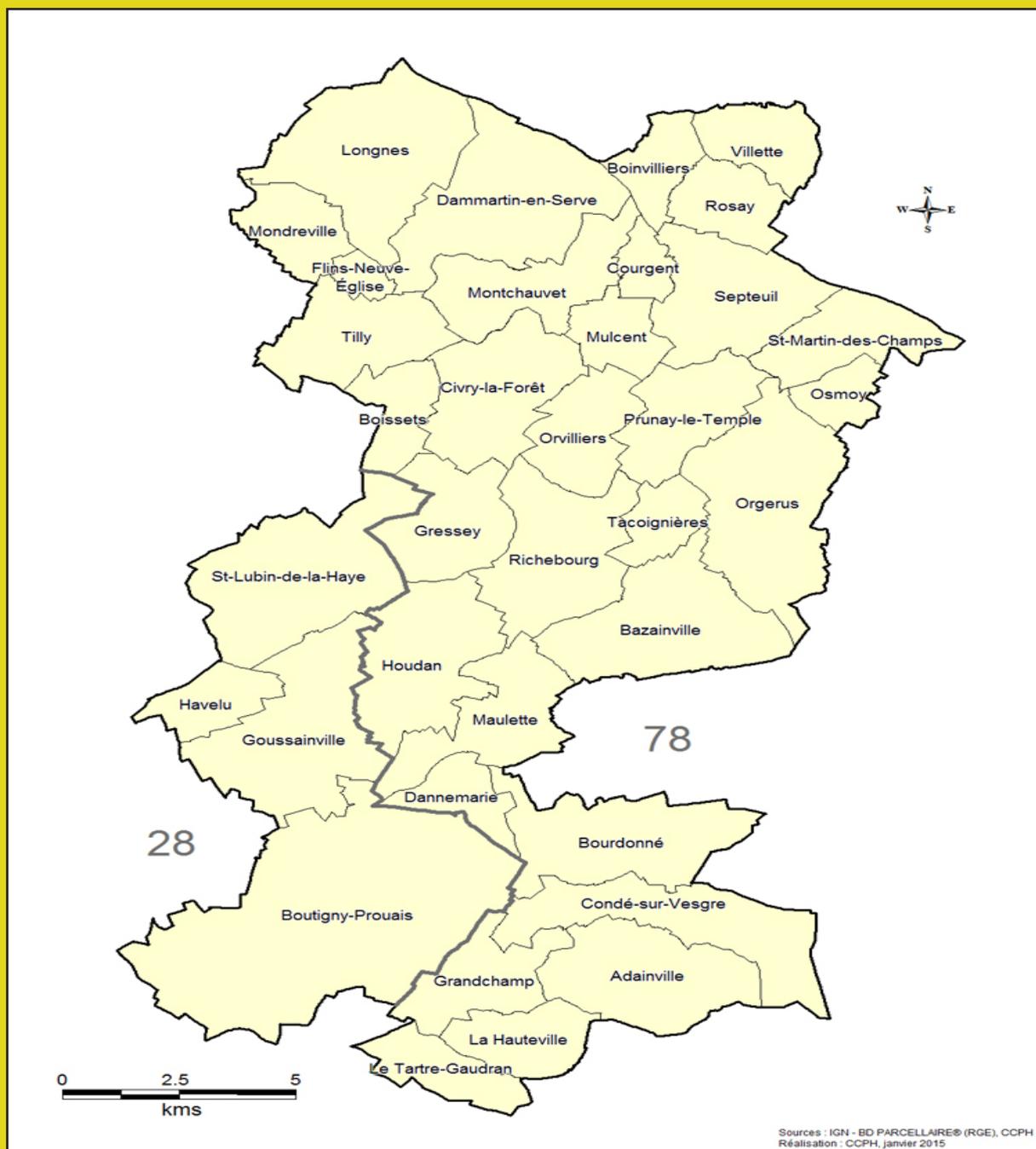


Photo du monument aux morts de Dammartin-en-Serve, Place de la Libération.



Photo du monument aux morts de Dammartin-en-Serve, Place de la Libération

La CCPH



Carte des communes membre de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, 2015

Composé de 37 communes, la Communauté de Communes du Pays Houdanais, abrégé en CCPH, a pour but de réaliser des projets qu'aucune commune seule ne pourrait assumer, et qui intéressent l'ensemble des habitants du pays houdanais. Elle est administrée par un Conseil Communautaire de 57 délégués nommés par les communes membres, qui élisent le Président de la communauté de communes. Le Président de la CCPH actuellement est Jean-Marie TETART. L'influence de la CCPH à volonté à dépasser les frontières administratives pour un projet commun.

La CCPH

La CCPH propose de nombreux services pour ses administrés dans la continuité de ces actions solidaires

Vous êtes demandeur d'emploi ?

La CCPH possède un service à l'emploi permettant l'accès à l'emploi ou la reconversion professionnelle. Elle permet aux habitants du territoire de se voir dispenser de formations pour l'emploi et d'un accompagnement personnel afin de les aider dans leur démarche.

Pour plus d'informations : CCPH – Service emploi
La Passerelle, 31 rue d'Épernon, 78550 Houdan
01 30 41 34 17 / service-emploi@cc-payshoudanais.fr

Vous avez un enfant ?

La communauté a sur son territoire crèches, centres de loisirs et des activités de loisirs pour les jeunes.

Pour la petite enfance :

Micro-crèche Pom'cannelle
5/7 rue de la Brossette 78111 Dammartin-en-Serve
Mme Milon
01 30 59 67 99

Crèche halte-garderie La Souris Verte
15 rue de la Souris Verte, 78550 Houdan
sourisverte.houdan@croix-rouge.fr
<http://lasourisverte.wordpress.com/> / 01 30 59 67 99

Pour les enfants : Des centres de loisirs peuvent accueillir vos enfants.

:

Bazainville 01 34 94 26 37 Boutigny-Prouais 02 37 65 19 04 / 06 46 05 02 73 Condé sur Vesgre 01 34 87 14 30 / 06 46 05 02 73

Longnes 01 30 33 79 76 / 06 45 05 02 75 Houdan 01 34 46 13 07 / 06 46 05 02 79 Orgerus 01 34 87 33 38 / 06 46 05 02 77

Richebourg : 01 34 87 33 38 St Martin des Champs : 01 30 93 46 98 Septeuil : 01 30 93 47 24 / 06 46 05 02 74

Pour les jeunes de 12 à 17 : Des activités de loisirs sont disponibles lors des périodes de vacances.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de la CCPH : www.cc.payshoudanais.fr



Solidarités

Maisons de retraite et EHPAD

Premier portail gratuit d'information et de référencement de solutions de logement pour seniors, Logement-seniors.com est déjà partenaire de nombreuses structures publiques et associatives comme l'UFNAFAAM (Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistants Maternels), ou encore l'ADIL 91 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) et sa vocation est de fournir gratuitement une base exhaustive des EHPAD (maisons de retraite), résidences seniors et des conseils pertinents via la rubrique Actualités.

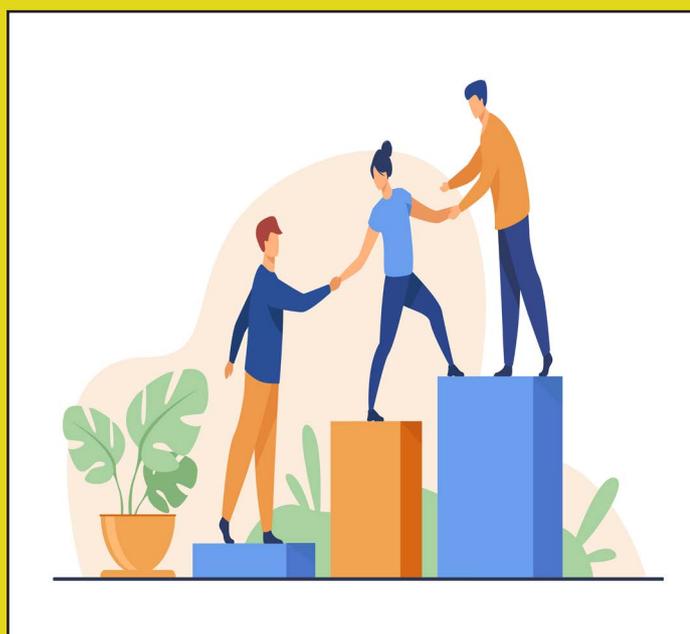
Voici la page dédiée à notre département :
<https://www.logement-seniors.com/maisons-de-retraite-1-2/yvelines-78/>



Assistance sociale

Lors de difficultés matérielles ou problèmes familiaux, les habitants de Dammartin-en-Serve peuvent obtenir un rendez-vous au pôle de proximité d'Houdan avec une assistance sociale en contactant :

L'Espace Territorial de Houdan, 7 rue du Pot d'Étain
Mmes Isabelle HERROU et Lydie GIBET
01.30.46.82.00 (Allô Solidarités : 01.30.836.836)



AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Association ADMR de Houdan
8 Rue d'Épernon
78550 HOUDAN
Email : info.houdan@fede78.admr.org
Tél : 01.30.46.10.19

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS gère les aides financières demandées par les habitants.
Il s'occupe également du repas des aînés de fin d'année et de la distribution des colis de Noël.

Associations sportives



A.S.D (Association Sportive Dammartinoise)
Football enfants, adultes, féminin
8 résidence Arthur Lacoudre
Jacques SALAÛN
06 60 95 14 31 / 01 30 42 57 77



Amicale des Pêcheurs
Pêche
1 Place de la Libération
Michel CLEMENT
06 80 22 07 90



Association de la Chasse
Chasse, Loto, Pétanque, Soirée dansante
Rue du Clos de l'Abbaye
Jean-Pierre SIWICK
01 30 42 55 15



Equidamm (Centre Equestre)
Centre Equestre
Le Dentu – Route de Boinvilliers
06 84 24 49 54
<http://www.equidamm.ffe.com>



Galop'Ane (Revalorisation des ânes)
Revalorisation des ânes par tous moyens,
randonnées avec les ânes, balades d'enfants à
dos d'ânes
12 Rue de Tilly
Florian MORICE
06 82 48 72 18
galopane@hotmail.fr



Pas'sage
Danse
Rue des Soeurs – 28260 ROUVRES
Christelle COURTIN
06 24 69 26 94



Remise en forme plaisir
Gymnastique, Pilates (muscultation douce),
fitness, renforcement musculaire
1 Place de la Libération
Mme Christine MARION
06 62 54 32 84
assogymplaisir.dammartin@gmail.com



Tennis Club de Dammartin
9 Résidence Arthur Lacoudre
Joël JEAN
01 71 48 86 03
tcdammartin@club-internet.fr

Associations culturelles



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Consultation et location de CD /
DVD / Livres
Reine GILLARDEAU
Rue Yolande Morice
01 30 42 49 97



ACPG – CATM (Anciens combattants)
Cérémonies des 8 Mai, 11 Novembre et
5 Décembre, Pétanque
9 Résidence Arthur Lacoudre
Robert GACHE
01 30 42 56 63



Club Canin
Éducation canine (toutes races),
concours, agility dog...
Jocelyne REYNAUD
06 08 09 02 00
jreynaud@orange.fr



Aide - Coup de Pouce
Dons, prêts, micro crédit et tout ce qui peut
donner "un coup de pouce"
15 rue de Tilly
Alain DELAPLACE
06 70 80 23 32
delaplace.a@wanadoo.fr



Crhisodes
Musée de la sparterie, Centre de
Recherche Historique et Sociologique
de Dammartin-en-Serve
Rue Yolande MORICE
Fabien BARRIER
06 45 50 77 95
contact@musee-le-mas.fr



Club d'Aéromodélisme
Route de Boinvilliers
Christophe BEUGAD
06 64 73 90 59
aeromodelismeclub.jean.bertin@gmail.com
<https://aeroclubjeanbertin.fr/>



CADI – Production
Guitare
Laurent THILLIER
06 16 72 49 88



Comité des Fêtes (CDF78111)
Organisation de différentes manifestations
publiques telles que la foire à tout, la fête
de la musique, la bourse aux jouets, etc.
Mairie Place de la Libération
Manuel BAUDET
06 81 37 28 49
cdfdammartin@gmail.com
<http://cdfdammartin.e-monsite.com>



Jardin De Vos Couleurs
Jardins partagés
 06 74 78 28 65
lesjardinsdevoscouleurs@orange.fr



Dammartin Loisirs (Club de Belote)
 1 Place de la Libération
 Marie-Thérèse GACHE
 01 30 42 55 15 / 01 30 33 71 02 /
 01 34 76 32 74



Le Petit Théâtre de Dam'Longnes
 Cours de théâtre enfants, ados,
 adultes du débutant au confirmé
 Caroline BALDINI
 06 69 72 60 02



L'Atelier D'Art
Peinture
 Rue Yolande Morice
 Maryvonne PARISOT
 06 75 41 60 26



Pour l'École de Dammartin
 Soutenir les projets éducatifs et
 enrichir le quotidien de nos enfants
 1 Place de la Libération
 Mathilde ANDRÉ
 06 31 58 74 14 / 06 67 96 24 00 /
 06 68 39 22 71



Philippe ROY
 Batterie, piano
 06 87 01 58 99



Scouts Guide de France Saint André
 Bréval / Dammartin-en-Serve
 Rachel DOR / Thibaud CATALAN
 06 85 72 99 44 / 06 86 36 65 32
scouts.breval@gmail.com



Zouz'Creation
 Styliste / Modéliste / Costumière /
 Couturière
 Cindy HOCHWELCKER
 06 68 35 34 62
cindy.hochwelcker@neuf.fr
<http://www.zouzcreation.canalblog.com>

Entreprises et commerces

A tout Poil

Garde de chiens et chats chez le particulier

Laëtitia SCHUMPERLI

07 56 95 40 42

<http://www.atoutpoil.fr/>

A.CREA

Menuiserie, agencement

27 rue des Vendanges

06 79 77 66 97

arnaudperrot@sfr.fr

Adine Dog's

Toilettage canin

09 50 97 27 68

<https://adinedogs.business.site/>

Agent Immobilier

Céline MIGEON

07 64 26 43 23

cmigeon@wrbconseil-immobilier.com

Avec Annie

Magnétisme – Soins Thérapeutiques

Par la lumière (appareil homologation médicale)

27 rue des Frênes

06 25 68 28 16

Boulangerie pâtisserie – Maison PINCHON

2 Rue de la Halle

09 81 64 30 19

maison.pinchon@gmail.com

Café de sports

Café, tabac, jeux, librairie, presse

3 Rue de la Vaucouleurs

01 30 93 89 25

Conseillère en Immobilier

Christine BRUNEAUX

06.33.47.64.05

christine.bruneaux@iadfrance.fr

<https://www.iadfrance.fr/>

Entreprise Calle

Menuiserie Agencement

10 Ter Chemin de Paris

06 11 59 68 05

alain.calle@hotmail.fr

Entreprise Delacotte

Menuiserie intérieure / extérieure

Charpente, isolation couverture

12 Rue des Gloriettes

06 07 16 65 69

entreprisedelacotte@gmail.com

Garage Fosse Motrio

Mécanique, réparation VL toutes

marques. Vente neuf et occasion

auto. Diagnostic électronique toutes

marques.

2 Rue de la Vaucouleurs

01 30 42 51 14

garage-fosse@orange.fr

Healtitia

Soins énergétiques Reiki et Reiki Ka-

runa

1 rue de la Halle

06 32 51 85 51

healtitia@gmail.com

<http://www.healtitia.com>

Laurence GROSSI

Thérapeute en relation d'aide

spécialisée en hypno-nutrition et

sophro-analyse

33 bis rue de la Vaucouleurs

06 48 11 28 60

grossilaure@gmail.com

<http://lacherdulest.com/>

Le Salon F

Coiffure Hommes, Femmes, Enfants

17 rue de la Vaucouleurs

01 30 42 46 43

Marion DANNE

Orthophoniste

21 bis rue François Coënt

01 30 93 28 05

Nicolas à votre service

Un jardin plein de vie

07 71 83 69 08

nicolasmaronne@hotmail.com

Entreprises et commerces

Pharmacie COPIN

Pharmacie
4 Grande Rue
01 30 42 51 17

Rapid'auto Self

Venez faire votre mécanique vous-même
(vidange, freins, amortisseur, pneumatique...)
avec l'aide et les conseils d'un professionnel

14 Rue de la Corderie
01 30 33 15 68 / 06 42 63 75 51
rapidautoself@gmail.com

SARL Pihan et Fils

Plâtrerie, isolation, cloisonnement,
maçonnerie, QUALIBAT R.G.E
14 Côte aux Amants
01 30 42 45 22 / 06 03 09 42 73
jmpihan@orange.fr

SARL SEDI

Diagnostics Immobiliers. Prêt à taux zéro.
01 30 42 43 21 / 06 85 14 93 71
contact-sedi@orange.fr

Tapissier Guinant

Fauteils, rideaux, teintures murales...
3 Côte aux Amants
01 30 42 45 42 / 06 15 27 25 99
<http://www.guinant-tapissier.com/>

Numéros et adresses utiles

Services utiles :

Brigade de Gendarmerie

106 Route de Saint-Corentin
78790 Septeuil
01 34 97 28 70

Caserne de Sapeurs-Pompiers

Rue Maurice Cléret
78790 Septeuil
01 30 93 84 48

Électricité

Enedis
78159 Le Chesnay CEDEX
09 72 67 50 78
09 69 32 18 35
09 69 32 18 00

Gaz

Engie
76934 Rouen CEDEX 09
09 69 39 99 93
0 800 47 33 33

Centre des Impôts

1 place Jean Moulin
78201 Mantes-la-Jolie CEDEX
01 34 79 49 00
RDV à prendre au 01 30 41 65 10

Centre des Finances Publiques de Longnes

Place Fabian
01 30 42 48 20
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h
à 13 h

Eau et assainissement collectif

VEOLIA Eau
78205 Mantes-la-Jolie CEDEX
01 30 98 51 11
0 811 900 400

Assainissement non-collectif

S.P.A.N.C
(Service Public d'Assainissement Non Collectif)
Porte d'Epéron - 78550 Maulette
01 30 46 82 80

Numéros d'urgences :

SAMU et urgences médicales : 15 ou 112 sur un portable
Police secours : 17 ou 112 sur un portable
Sapeurs pompiers : 18 ou 112 sur un portable
Drogue info service : 0800 23 13 13
Enfance maltraitée : 119
Samu social : 115
Jeunes violences écoute : 0800 20 22 23
Urgences hôpital Mantes : 01 34 97 42 92
Urgences pédiatriques : 01 34 97 40 00

Centre antipoison : 01 40 05 48 48
SOS médecins : 3624
Allô Solidarités : 01 30 836 836
Allô Autonomie : 0 801 801 100
Allô PMI : 01 30 836 100
Allô Planification Familiale : 01 30 836 121
Plateforme Pôle Enfance Jeunesse
du territoire : 01 61 31 28 20

Encore une fois...



BIENVENUE À DAMMARTIN-EN-SERVE !